

LA COMMUNICATION SUR LES DÉCHETS INDUSTRIELS

PARTIE 1 : APPROCHES SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES

Elvire Bernardet*

Ethnologue, association Autrement Dit

Cet article présente les conclusions d'une étude socio-anthropologique menée auprès d'un public d'élus locaux, de membres d'associations et de particuliers de la région lyonnaise, dans le cadre d'une commande de l'association Record (« RÉseau COopératif de Recherche sur les Déchets ») sur le thème de la communication sur les déchets industriels.

Cette étude visait à évaluer le niveau de connaissance du vocabulaire de la classification et de la gestion des déchets, mais également à analyser les représentations sociales des déchets industriels par des publics non spécialistes. Les conclusions présentées ici situent le problème de la communication sur les déchets industriels à différents niveaux : linguistique, social, politique et culturel.

This article brings up the conclusions of a socio-anthropological study, conducted with elected representatives, associations members and private individuals in the Lyon's area. The sleeping partner of this study was the « RÉseau COopératif de Recherche sur les Déchets » (Research Cooperative Network on Waste) which was interested in the communication on industrial waste.

This study was aimed at estimating the level of vocabulary knowledge on the industrial waste classification and management. It also aimed at analysing the industrial waste social representations in the unfamiliar public.

The industrial waste communication problem is set out in the conclusions at several levels : linguistic, social, political, and cultural.

INTRODUCTION : L'ENQUÊTE, UNE COMMANDE DE L'ASSOCIATION RECORD

C'est dans le cadre d'un appel d'offres lancé par l'association Record que cette approche socio-anthropologique de la communication sur les déchets industriels a été effectuée. Le « RÉseau COopératif de Recherche sur les Déchets » a ouvert en juin 1995 un programme de recherche en trois phases¹, intitulé « Aide à la conception d'outils de communication sur les déchets industriels ». En effet, tous les

acteurs du monde des déchets, qu'ils soient industriels, scientifiques ou administrateurs des pouvoirs publics, connaissent les difficultés de la communication sur les DI (déchets industriels) auprès du grand public. Il s'agissait donc pour Record d'appréhender ces difficultés à partir d'une enquête menée au sein de populations non spécialistes de la question des déchets.

Cette enquête avait pour objectif d'évaluer le niveau de connaissance du vocabulaire du déchet par ces publics : en effet, il apparaissait aux spécialistes que les difficultés de communication étaient liées à une méconnaissance et souvent à une mauvaise interprétation de ce vocabulaire spécialisé.

L'étude visait plus généralement à mieux comprendre quelles pouvaient être les représentations sociales des différents types de déchets (déchets industriels spéciaux, déchets industriels banals, déchets inertes, déchets ultimes...), de leurs modes de gestion (réemploi, recyclage, réutilisation, stockage, valorisation...), des techniques industrielles utilisées (inertage, stabilisation, compostage, valorisation énergétique, etc.) et enfin des structures de traitement de ces déchets (centre d'enfouissement technique, centre de stockage de déchets ultimes).

Notre travail intitulé « Étude sémantique et discours des acteurs sociaux » s'est donc construit sur ces deux axes de recherche :

– d'une part une évaluation du niveau de connaissance du vocabulaire de la classification et de la gestion des déchets, ainsi que ce que l'on a qualifié de « vocabulaire du danger » (représenté par les termes de « toxicité », « nuisance », « pollution », « risque »), et plus généralement une évaluation du niveau d'information sur les déchets industriels ;
– d'autre part une analyse plus anthropologique des représentations sociales des questions techniques et industrielles, mais aussi environnementales et sociétales, posées par les choix de gestion des déchets industriels.

Au questionnaire oral qui permettait de quantifier le niveau de connaissance du vocabulaire, s'est donc associée la technique de l'entretien semi-directif pour aborder les questions d'opinions.

Le choix des populations était défini par l'identification des interlocuteurs des spécialistes des déchets industriels : élus locaux, représentants d'associations concernées par la question de la gestion des DI (comités d'intérêts locaux, associations de protection de l'environnement, associations de défense du cadre de vie,...), enfin un échantillon de particuliers de différents milieux socio-professionnels ; le tout constituant une population de 88 personnes.

Cette population était répartie sur trois zones géographiques présentant des caractéristiques socio-économiques et culturelles différentes : le milieu urbain du centre de Lyon, les communes du Bassin de la chimie au sud de la capitale rhône-alpine, et une zone semi-rurale de l'ouest lyonnais.

L'échantillon ainsi constitué représente une population socio-professionnellement et démographiquement variée mais non représentative au sens statistique de la population française ; les observations faites ici ne sont donc généralisables qu'à titre d'hypothèses.

LA DIMENSION LINGUISTIQUE DE LA COMMUNICATION SUR LES DÉCHETS INDUSTRIELS

On a pu constater à l'issue de cette enquête une méconnaissance importante du vocabulaire des déchets industriels. On en donnera pour exemple le fait que les termes de base de la classification des DI que sont ceux de « déchet industriel banal », « déchet industriel spécial » et de « déchet ultime » sont méconnus, dans leur définition législative, par les trois-quarts de la population rencontrée.

La majorité des termes proposés, lorsqu'il ne s'agit pas de néologismes, sont identifiés mais imprécisément définis au regard de la nomenclature législative, scientifique, industrielle.

Les élus, puis les associatifs reconnaissent plus fréquemment que les particuliers certains termes (ceux désignant les structures de traitement des déchets - CSDU, CET - par exemple), mais la variable explicative qui paraît la plus pertinente est le secteur d'habitation, c'est-à-dire semble-t-il la proximité avec les zones les plus industrialisées (puisque ce sont les personnes habitant le bassin de la chimie qui semblent les mieux informées).

On peut donc poser l'hypothèse que cette méconnaissance s'inscrit dans un manque de culture industrielle, et dans un défaut d'information sur les réalités industrielles, techniques, économiques, législatives, écologiques, sanitaires des déchets industriels.

La population interrogée maîtrise mal le vocabulaire du déchet parce qu'elle n'a pas de connaissance référentielle² de l'univers du déchet.

Si cette évaluation des connaissances des DI au sein d'une population restreinte permet le constat d'un manque d'information ou plutôt de culture scientifique, technique et industrielle, son apport principal réside à notre sens dans la mise au jour de certains processus de distorsions sémantiques, qui expliqueraient que le vocabulaire soit moins

inconnu que « mésinterprété », comme nous l'avaient signalé les spécialistes.

La notion de déchet ultime est l'une des plus controversée : l'adjectif « ultime » a été choisi pour évoquer l'idée que ce type de déchet est l'aboutissement d'un processus de haute technologie, il s'agit pour les spécialistes du « *fin du fin technologique* ». Ceux-ci utilisent la première acception de la définition du mot ultime qui signifie selon le petit Robert : « *dernier, final (dans le temps)* » ; le déchet ultime est entendu par les spécialistes comme le dernier des déchets, c'est-à-dire le résultat d'une série de traitements opérés sur le déchet.

Pour les non spécialistes le terme d'ultime appelle l'autre adjectif : final, qui évoque la fin, dont le paradigme pour l'homme est la mort. Le mot final renvoie donc symétriquement à l'échec de la technologie, puisque au bout du processus technologique subsiste un résidu irréductible, qui témoignerait des limites des possibilités technologiques de l'homme, et donc ainsi de l'impuissance humaine.

Une personne a même associé à ultime le mot ultimatum : le DU serait l'ultimatum, l'avertissement fait à l'homme afin qu'il comprenne que ses compétences technologiques s'arrêtent au DU qu'il ne peut contrôler dans le temps aussi longtemps qu'il est nécessaire.

On donnera pour second exemple celui de la définition du « centre de stockage de déchets ultimes » : 32 % des personnes interrogées comprennent le stockage comme « le traitement puis la conservation des déchets dans une installation qui garantit leur isolement », tandis que 57 % pensent que la notion de stockage ne réfère qu'à la simple « conservation des déchets dans une installation qui garantit leur isolement »³, ceci donc sans traitement particulier des déchets.

La notion de traitement n'est effectivement pas inhérente au sens ordinaire du terme de stockage. Ce sont les spécialistes qui ont intégré à la notion de stockage des déchets l'idée que ces derniers subiraient un traitement approprié à l'objectif d'un stockage de longue durée.

C'est ainsi que des termes usuels, utilisés de manière peu spécifique par tout un chacun, prennent dans le contexte particulier des déchets industriels, des acceptions bien précises, du fait d'un processus de requalification et de technicisation du vocabulaire par les spécialistes.

Cette requalification du vocabulaire peut entraîner dans le public une perte de repères sémantiques, et parfois un sentiment de désappropriation d'un vocabulaire commun, consensuel, public, par des spécialistes s'arrogeant le droit de redéfinir les mots, de se les approprier, de les privatiser, excluant ainsi le public profane de leur savoir perçu alors comme technocratique.

On voit de ce fait apparaître des attitudes de suspicion voire d'agressivité ouverte envers les « *technocrates* »⁴, qu'ils soient scientifiques, industriels, communicateurs ou administrateurs.

On peut ainsi observer que les mots ne sont alors plus seuls en cause, et qu'interviennent également les perceptions

sociales des différents protagonistes. Les difficultés de communication entre spécialistes des déchets et profanes, ne sauraient donc se résumer en une approche purement linguistique.

LA DIMENSION SOCIALE

La défiance rencontrée à l'égard des spécialistes des déchets se justifie chez les personnes rencontrées par des accusations ou des suspicions d'attitudes ou d'intentions technocratiques.

Ces accusations se fondent en partie sur des distorsions sémantiques telles que celle que nous avons analysée plus haut, parfois aussi sur des sentiments de trahison évoqués par des personnes victimes d'accidents industriels (tels les incendies du Port Edouard Herriot ou de la raffinerie de Feyzin), ou de politiques de communication jugées abusives (a été mentionnée à ce sujet la communication de la Semeddira).

Ces représentations s'inscrivent également dans une crise de confiance généralisée à l'égard à la fois des « spécialistes » et des « dirigeants » - du secteur public comme du secteur privé -, accusés de faire systématiquement prévaloir la raison économique, quand il ne s'agit pas de leurs intérêts corporatistes ou privés. La série de scandales touchant toutes les institutions socio-professionnelles (du pouvoir médical au politique) a évidemment gravement affecté la confiance du public à l'égard de ceux en qui il avait délégué ses pouvoirs.

Les problèmes de communication ne se fondent donc pas seulement sur des distorsions de vocabulaire mais aussi et surtout sur la complexité des relations entre des groupes sociaux différents, que l'on désigne ici sous les appellations de « spécialistes » et de « profanes » de la question des DI. L'enquête a également permis de mieux comprendre le rôle politique que le public profane s'attribue par rapport à la gestion des déchets industriels.

LA DIMENSION POLITIQUE

Les personnes rencontrées reconnaissent volontiers leur faible niveau de compétence technique et scientifique sur la question des déchets industriels, mais revendiquent néanmoins leur participation à un débat démocratique sur la gestion des déchets. Ces personnes se disent concernées par les questions que cette gestion induit, en termes d'aménagement par exemple, pour le choix des sites de traitement et de stockage des déchets.

Les questions d'économie et d'environnement que posent le choix de politiques de gestion des déchets - domestiques autant qu'industriels - concernent tous les citoyens, comme l'ont bien exprimé nos interlocuteurs.

Et c'est pour le public profane précisément son extériorité à l'espace de gestion des déchets, qui lui accorde une distance désintéressée à l'égard des enjeux techno-scientifiques et économiques. C'est cette même distance qui lui permet de se situer par rapport aux questions plus générales

et plus fondamentales de l'utilisation sociale, de l'appréciation morale et du contrôle démocratique des progrès technologiques et de ce qui est perçu comme leur revers : les déchets industriels.

Les spécialistes et les profanes ne détiennent donc pas les mêmes positions par rapport à la question des DI : ils ne partagent pas les mêmes intérêts, les mêmes savoirs, ni les mêmes représentations culturelles sur les déchets. Ce sont les représentations culturelles du public profane que nous allons examiner maintenant.

LA DIMENSION CULTURELLE

Les déchets, qu'ils soient domestiques ou industriels, ne bénéficient pas de positions privilégiées dans le système de représentations et de valeurs de la plupart des personnes interviewées. Les déchets industriels sont définis non seulement comme des éléments ne présentant plus d'intérêt pour le cycle de production, mais aussi et surtout comme des présences indésirables qui ne peuvent guère apporter que des nuisances ou des risques qu'il faut donc s'efforcer de limiter.

Les nuisances générées par les DI qui nous ont été évoquées sont environnementales : pollutions visuelles et olfactives provoquées par les structures de traitement, pollutions sonores entraînées par l'exploitation de ces équipements : trafic de camions lié aux CET ou CSDU... L'adjectif industriel sous-entend pour nos interlocuteurs l'idée de quantité industrielle, donc de démesure de la taille des équipements, et de l'importance du trafic par exemple.

Mais les nuisances sont aussi symboliques : ce sont celles faites à l'identité des lieux et de ses habitants lorsqu'une structure de gestion de déchets s'installe. En effet, les déchets semblent souiller, contaminer de leur infamie la valeur symbolique autant que la réalité physique des choses, des lieux et des êtres qui les côtoient : on peut observer que généralement la valeur immobilière des alentours d'une installation de traitement de déchets chute, et que l'identité collective des habitants, leur image sociale est profondément atteinte.

Les déchets industriels présenteraient la caractéristique aggravante par rapport aux ordures ménagères de générer non seulement des nuisances mais également des risques non négligeables. Pour nos interlocuteurs, ces risques sont environnementaux ou plutôt écologiques, mais aussi de l'ordre de la santé publique.

Et il semblerait que ce soit plus précisément la longue durée de vie des déchets ultimes qui pose questions, sur différents registres.

Tout d'abord du point de vue technique, on craint que ne puisse être garantie la fiabilité des installations de stockage de ces déchets ; notamment l'étanchéité, la résistance de ces installations à l'usure du temps et aux événements naturels (climatiques, sismiques, etc.) ou humains (guerres, actes de malveillance, terrorisme, ou plus simplement oubli ou négligence des générations futures) qui peuvent intervenir à long

terme.

D'un point de vue plus politico-économique, les risques se situent à plus court terme : la logique de rentabilité et de développement économique ne risque-t-elle pas de s'imposer rapidement à ces industries de traitement de déchets au point de leur faire oublier leur déontologie professionnelle, et leur responsabilité civique ? Plusieurs personnes interrogées nous ont dit craindre que l'appât du gain ne fasse accepter aux responsables de telles industries de traiter des déchets dans des conditions de sécurité insuffisantes. Au-delà de ces interrogations auxquelles les communicateurs des éco-industries tentent de répondre, il en est d'autres qui sont plus profondes et complexes, et qu'une analyse anthropologique permet d'appréhender.

On rencontre tout d'abord dans les discours le souci que la production toujours croissante et le stockage des DI ne perturbent les équilibres écologiques. La résistance à la notion d'enfouissement par exemple semble liée au refus « *d'empoisonner la terre* » en y enfouissant des « *déchets toxiques* », au refus de risquer de compromettre le cycle nourricier.

Ce souci écologique se traduit en différents langages, parfois dans des formulations que du point de vue anthropologique on peut qualifier de magiques, par exemple lorsqu'est avouée la peur d'une « *vengeance de la nature contre les agressions de l'homme* ».

Ce type d'interrogation révèle parfois un autre questionnement portant sur le sens et la maîtrise du développement technologique. Nombreux sont nos interlocuteurs déplorant le fait que l'homme se soit engagé dans une sorte d'escalade technologique, qu'il produise des *artefacts* qu'il ne contrôle que partiellement, tels ces déchets ultimes dont nous léguons la responsabilité à de lointaines générations.

En effet, cette longévité remarquable du potentiel actif des DU introduit la question de la filiation humaine. On craint que ces générations futures ne rencontrent des problèmes (peut-être insoupçonnés ou insoupçonnables aujourd'hui) écologiques voire biologiques (stérilité, dégénérescence...) liés à ces déchets.

L'angoisse cohabite avec la culpabilité dans le souci que cette technologie polluante du vingtième siècle n'altère la continuité biologique de l'espèce humaine, mais aussi sa filiation symbolique.

Le legs de notre siècle est comparé avec l'héritage que nous avons reçu de nos lointains ancêtres, les Antiques : ceux-ci nous ont transmis des trésors d'art et de culture tandis que nous déléguons à nos descendants la charge de surveiller des « *cadeaux empoisonnés* ».

EN CONCLUSION

Cette première phase d'étude nous a permis de situer le problème de communication à différents niveaux : linguistique, social, politique et culturel. Les dysfonctionnements communicationnels se situent dans les interférences de ces espaces (entre le social et le linguistique, le culturel et le poli-

tique), et non dans un manque imputable à l'un ou l'autre terme de la relation de communication : les spécialistes ou les publics profanes.

Nous avons pu appréhender lors de cette première enquête certaines caractéristiques des publics non spécialistes de la question des déchets industriels ; il nous faut maintenant préciser quels sont les positions, les savoirs, les représentations culturelles des spécialistes des DI.

Nous entreprenons cette étape dans la deuxième phase d'étude intitulée « Représentations et modes de communication des spécialistes des déchets industriels ».

* **Elvire Bernardet,**

Ethnologue - Association Autrement Dit - 2 bis, rue Jangot - 69007 Lyon

Notes :

1. La première phase de cette étude a été réalisée de juillet 1995 à janvier 1996 par Elvire Bernardet, Claire Berthet et Denis Navel ; la seconde phase d'étude est poursuivie par Elvire Bernardet et Aphrodite Morali.
2. On entend par connaissance référentielle la connaissance de la réalité concrète à laquelle fait allusion le vocabulaire du déchet.
3. Certaines questions offraient un choix de réponses entre plusieurs définitions, pour aider à préciser des termes ou des expressions qui étaient souvent difficiles à expliciter pour les personnes interviewées.
4. Les termes ou expressions notés en italique sont ceux utilisés par les personnes que nous avons interviewées.

Erratum

Les auteurs de l'article **Solutions analytiques pour l'évaluation simplifiée de l'impact des sites de stockage de déchets sur les eaux souterraines** nous ont fait part de corrections à apporter à leur texte :

Exemple 1 page 11 :

– il faut lire 2.6 µg/l et 3.5 g/an et par m² (à la place de 2.6 g/l et 3.5 kg/an et par m²),

– et 17.1 µg/l et 22.6 g/an et par m² (à la place de 17.1 g/l et 22.6 kg/an et par m²).

Pour les textes **Analyse de cycle de vie de l'incinération avec valorisation énergétique et d'autres filières classiques de chauffage** et **Étude de l'évolution d'ordures ménagères en conditions simulées de mise en balle enrubannées**, Christophe Pascual, co-signataire des deux articles est membre de la société Cylergie et non Cyclergie comme indiqué par erreur.